

LE PRÉSIDENT

**Compte-rendu du conseil de communauté
du 22 octobre 2009**

Publié par extrait en exécution de l'article L. 2121-25 du Code général
des collectivités territoriales

L'an deux mille neuf, le 22 octobre, à 18 heures 00, le conseil de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville d'ORLEANS, salle du Conseil Municipal.

Sous la Présidence de M. Charles-Eric LEMAIGNEN

Date de la convocation du Conseil de communauté : 16 octobre 2009

ETAIENT PRÉSENTS :

BOIGNY-SUR-BIONNE : Mme Michèle FOULIARD (à partir de 18h40)

BOU : Mme Nicole WOJCIK (à partir de 18h30)

CHANTEAU : Mme Eveline BLIN (jusqu'à 22h20 puis pouvoir à M. LEIZOUR), M. Jean-Pierre LEIZOUR

CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA) : M. Jean-Marc BERNARD représenté par M. Ameziane CHERFOUH, M. Nicolas BONNEAU (jusqu'à 19h20 puis pouvoir à M. FABRE), M. Jean-Louis FABRE

CHECY : Mme Virginie BAULINET (jusqu'à 19h30 puis pouvoir à M. VALLIES), M. Rémy RABILLARD, M. Jean-Vincent VALLIES

COMBLEUX : M. Jacques BIE

FLEURY-LES-AUBRAIS : M. Jean-Pierre BARNOUX, M. Pierre BAUCHET, Mme Edith FOUCHER (à partir de 18h25), Mme Monique LEMOINE (à partir de 18h15), M. Bernard MEUNIER

INGRE : M. Alfred DOMAGALA, M. Arnaud JEAN, M. Christian DUMAS représenté par M. Claude FLEURY

MARDIE : M. Pierre CHARRON, M. Christian THOMAS

MARIGNY-LES-USAGES : M. Gilles LENDOM

OLIVET : M. Philippe BELOUET, Mme Sophie PALANT (à partir de 19h30), M. Michel ROQUES, M. Hugues SAURY, Mme Catherine SOULLIE représentée par M. Jean-Michel PELLE (à partir de 18h30)

ORLEANS : M. Charles-Eric LEMAIGNEN, Mme Isabelle BARANGER, Mme Béatrice BARRUEL, M. Tahar BEN CHAABANE (pouvoir à Mme CHERADAME jusqu'à 19h30 puis présent), M. Laurent BLANLUET (jusqu'à 22h25 puis pouvoir à M. BEN CHAABANE), Mme Florence CARRE, M. Olivier CARRE représenté par Mme Marie-Thérèse PILET-DUCHATEAU, Mme Muriel CHERADAME, Mme Alexandra DE CHANGY (jusqu'à 20h00 puis pouvoir à Mme CARRE), Mme Aude DE QUATREBARBES, M. François FOUSSIER (jusqu'à 20h25 puis pouvoir à Mme de QUATREBARBES), M. Jean-Philippe GRAND, Mme Martine GRIVOT représentée par M. Amed Samir LABED, M. Serge GROUARD (de 18h30 à 20h45 puis pouvoir à M. MONTILLOT), Mme Alexandrine LECLERC, M. Michel MARTIN (de 18h20 à 22h35), M. Florent MONTILLOT, Mme Corine PARAYRE (à partir de 18h30), M. Philippe PEZET (jusqu'à 19h30 puis pouvoir à M. BARNOUX), Mme Muriel SAUVEGRAIN (jusqu'à 20h00 puis pouvoir à M. MARTINET), Mme Thérèse SUIRE, M. Quentin THOMAS (pouvoir à M. PEZET jusqu'à 18h45 puis présent), M. Guy TORREILLES (jusqu'à 19h15 et à partir de 20h30 (pouvoir à M. MONTILLOT de 19h15 à 20h30))

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ORLÉANS VAL DE LOIRE



ORMES : M. Alain TOUCHARD

SAINT-CYR-EN-VAL : M. Christian BRAUX (jusqu'à 21h15 puis pouvoir à M. QUITET), M. Claude QUITET

SAINT-DENIS-EN-VAL : M. Jacques MARTINET, M. Jérôme RICHARD, M. François-Xavier SAINTONGE

SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN : M. Pierre MOREAU

SAINT-JEAN-DE-BRAYE : M. Christophe LAVIALLE, M. Bruno MALINVERNO représenté par M. Jacques CHARPENTIER, Mme Colette MARTIN, M. Dominique RONCERAY, M. David THIBERGE

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE : M. Christophe CHAILLOU (à partir de 18h30), M. Lucien DENIAU, M. Pascal LAVAL, Mme Anne LE BIHAN (à partir de 18h20), M. Marceau VILLARET (à partir de 18h20)

SAINT-JEAN-LE-BLANC : M. Christian BOIS, Mme Françoise GRIVOTET (pouvoir à M. BOIS jusqu'à 18h30 puis présente), M. Jackie ZINSIUS

SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN : M. Thierry COUSIN, M. Jean-Claude HENNEQUIN

SARAN : Mme Françoise DIAZ, M. Bernard DUGALLEIX représenté par M. Jean-Paul VANNEAU, M. Christian FROMENTIN, M. Roger RUFFIER

SEMOY : M. Laurent BAUDE, M. Pierre ODY

ETAI(EN)T ABSENT(S) MAIS AVAI(EN)T DONNÉ POUVOIR :

BOIGNY-SUR-BIONNE : M. Jean-Roger PLANÇON donne pouvoir à Mme Michèle FOULIARD (à partir de 18h40)

MARIGNY-LES-USAGES : M. Eric ARCHENAUT donne pouvoir à M. Gilles LENDOM

ORLEANS : Mme Marie CUGNY-SEGUIN donne pouvoir à Mme Alexandrine LECLERC, Mme Anne D'AUX donne pouvoir à Mme Thérèse SUIRE

ORMES : Mme Jeanne GENET donne pouvoir à M. Alain TOUCHARD

SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN : M. Christian OLIVE donne pouvoir à M. Pierre MOREAU

M. Jacques BIE remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée	84
Nombre de délégués en exercice	84
Quorum	43

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

ASSEMBLEES DELIBERANTES

AD 01) Assemblées délibérantes - Approbation des procès-verbaux des séances du conseil de communauté du 16 avril, du 28 mai et du 18 juin 2009

Le conseil de communauté a approuvé les procès-verbaux des séances du conseil du 16 avril, du 28 mai et du 18 juin 2009.

AD 02) Assemblées délibérantes - Compte-rendu des décisions prises par le président sur délégation du conseil de communauté

Le conseil de communauté a pris acte des décisions ainsi que des marchés à procédure adaptée compris entre 4 000 et 50 000 € HT passés conformément à la délibération n° 1266 du conseil de communauté du 18 avril 2008 accordant délégation au Président, en application des dispositions de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

AD 03) Assemblées délibérantes - Compte rendu des délibérations prises par le bureau du 8 octobre 2009 sur délégation du conseil de communauté

Le conseil de communauté a pris acte des délibérations adoptées par le bureau du 8 octobre 2009 en vertu de la délibération n° 1267 du conseil de communauté du 18 avril 2008 en application des dispositions de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.



AD 04) Assemblées délibérantes - Etat de la création des groupes de travail et comités de pilotage

Le conseil de communauté a pris acte de l'état des différents groupes de travail et comités de pilotage créés au sein de la communauté d'agglomération.

AD 05) Assemblées délibérantes - Modifications dans la composition du conseil de communauté et de commissions - Représentation de la commune de Mardié

Le conseil de communauté a pris acte de la nouvelle représentation de la commune de Mardié au conseil de communauté où siège désormais Monsieur Christian THOMAS en qualité de délégué titulaire, Madame Josiane IFTEN étant délégué suppléant, a décidé par un vote à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la modification de la composition des commissions déplacements, gestion des déchets et assainissement, a désigné M. Christian THOMAS nouveau membre titulaire de la commission déplacements, M. Frédéric OUDOVENKO nouveau membre titulaire et M. Jean-Paul REIGNER nouveau membre suppléant de la commission gestion des déchets, et M. Michel GAUTIER nouveau membre titulaire de la commission assainissement, et a modifié en ce sens la délibération n°1274 modifiée du conseil de communauté du 15 mai 2008 relative à la composition des commissions.

AD 06) Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise - Représentants de la communauté d'agglomération - Modifications

Le conseil de communauté a décidé, par un vote à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de nouveaux représentants de la communauté d'agglomération au sein de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise, et a désigné Monsieur Hugues SAURY en remplacement de Madame Sophie PALANT et Monsieur Jean-Claude HENNEQUIN nouveaux représentants de la communauté d'agglomération à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise.

DEPLACEMENTS

DEP 01) Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Tracé D2 sur la commune de Saint-Jean-de-Braye - Approbation de la déclaration de projet

Le conseil de communauté a approuvé le projet présenté à l'enquête publique, complété par l'intégration de la recommandation de la commission d'enquête visant à emprunter l'emprise ferroviaire entre les rues de Verville et République sur la commune de Saint-Jean-de-Braye dit tracé D2 ter, a déclaré d'intérêt général les travaux d'aménagement de la seconde ligne de tramway concernant le tracé dit D2 ter et a sollicité auprès de Monsieur le Préfet du Loiret la déclaration d'utilité publique du projet tel que soumis à l'enquête publique et prenant en compte la recommandation sur le tracé D2 ter.

Il est précisé que la présente délibération du Conseil de Communauté portant déclaration de projet préalable à la Déclaration d'Utilité Publique sera affichée et mise à la disposition du public, dans les mairies de la Chapelle-Saint-Mesmin, Ingré, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Orléans, et Saint-Jean-de-Braye, ainsi qu'au siège de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire pendant un mois.

DEP 02) Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Marché public de travaux - Fourniture et pose de mobilier urbain-bloc technique - Lancement d'un appel d'offres ouvert - Approbation du dossier de consultation des entreprises

Le conseil de communauté a décidé le lancement d'un appel d'offres ouvert en vue de passer un marché public de travaux relatif à la fourniture et pose du mobilier urbain – bloc technique dans le cadre de la réalisation de la seconde ligne de tramway.



DEP 03) Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Marché public de travaux - Espaces verts - Fournitures et plantations (secteur 2 et 3) - Lancement d'un appel d'offres ouvert - Approbation du dossier de consultation des entreprises

Le conseil de communauté a décidé le lancement d'un appel d'offres ouvert en vue de passer un marché public de travaux relatif aux travaux d'espaces verts sur les secteurs 2 et 3 dans le cadre de la réalisation de la seconde ligne de tramway.

DEP 04) Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Marché public de services - Assurances - Lancement d'un appel d'offres ouvert - Approbation du dossier de consultation des entreprises

Le conseil de communauté a décidé le lancement d'un appel d'offres ouvert en vue de la passation de marchés publics d'assurances et de contrats ayant pour objet la couverture des risques de dommages subis par les tiers et par les ouvrages pendant la durée des travaux et de la période décennale suivant la réception des ouvrages.

DEP 05) Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Marché public de fournitures - Acquisition de pousseurs rail/route pour les centres de maintenance d'Orléans-La Source et Saint-Jean-de-Braye - Lancement d'une procédure adaptée

Le conseil de communauté a décidé le lancement d'une consultation en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée pour l'acquisition de deux pousseurs rail/route.

DEP 06) Déplacements - CLEO - Liaison Est-Ouest - Marché public industriel - Marché n° 08LEO007 passé avec le groupement d'entreprises SPIE OUEST CENTRE (mandataire) / SPIE SUD-EST / RHODE & SCHWARZ - Modifications de prestations et prestations complémentaires - Passation d'un avenant n° 1

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n° 1 au marché négocié avec le groupement d'entreprises SPIE OUEST CENTRE (mandataire) – SPIE SUD EST – ROHDE & SCHWARZ ayant pour objet de modifier certaines prestations liées à l'évolution du programme, pour un montant de 420 224,46 € HT soit 502 588,46 € TTC.

DEP 07) Déplacements - Rapport d'activité des représentants au conseil d'administration de la SEMTAO - Exercice 2008 - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé le rapport d'activité des représentants de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire au conseil d'administration de la SEMTAO pour l'exercice 2008 et a pris acte du bilan et des comptes qu'ils ont approuvés dans le cadre de leur mandat concernant ce même exercice.

DEP 09) Déplacements - Commune de Fleury-Les-Aubrais - Marché public n° 2007-014 - Travaux courants d'éclairage public - Lot n° 1 : agglomération nord - Suppression d'un candélabre sur la rue Lamartine - Remboursement de la société « Foncières Résidences »

Le conseil de communauté a décidé de refacturer à la société « Foncières Résidences » la suppression du candélabre situé Rue Lamartine à Fleury-Les Aubrais pour un montant de 1252,21 € TTC.

DEP 08) Déplacements - Délégation de service public des transports publics urbains - Rapport d'activité 2008 produit par la SETAO

Le conseil de communauté a pris acte, au titre de la convention de délégation de service public des transports urbains, du rapport du délégataire SNC SETAO pour l'exercice 2008.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Présentation de la démarche innovation par les services

Mme BARRUEL et M. PIETYRA ont présenté aux membres du conseil de communauté la démarche innovation par les services.



DE 01) Développement économique - Commune d'Ingré - ZAC des Guettes - Lancement de la procédure de déclaration d'utilité publique - Approbation du dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique, d'enquête parcellaire et de mise en compatibilité du PLU

Le conseil de communauté a approuvé le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de l'opération de la ZAC des Guettes, a approuvé le dossier d'enquête parcellaire sur la commune d'Ingré relatif à l'opération de la ZAC des Guettes, a approuvé le dossier de mise en compatibilité du PLU d'Ingré, a autorisé le Président à poursuivre les acquisitions foncières par voie amiable ou au besoin par voie d'expropriation dans l'attente de la désignation d'un aménageur et a autorisé le Président à solliciter Monsieur le Préfet du Loiret pour qu'il procède au lancement et à l'ouverture des trois enquêtes conjointes.

DE 02) Développement économique - Communes de Saran, Ormes et Ingré - Parc d'activités Pôle 45 - Approbation d'un contrat-cadre de parc avec les communes et l'association GEP 45

Le conseil de communauté a approuvé un contrat-cadre du parc d'activités Pôle 45 et le programme d'actions 2009 à passer avec les communes de Saran, d'Ormes et d'Ingré et l'association GEP 45 ayant pour objet de contractualiser des actions conjointes afin de répondre aux enjeux d'attractivité du territoire et d'accompagnement des entreprises locales.

DE 03) Développement économique - Communes de Orléans, Semoy et Saint-Jean-de-Braye - Parc d'activités des Chatelliers et zone industrielle Archimède - Approbation d'un contrat-cadre de parc avec les communes et l'association GEZI

Le conseil de communauté a approuvé un contrat-cadre du parc d'activités Chatelliers et Archimède et le programme d'actions 2009 à passer avec les communes de Saint-Jean-de-Braye, Orléans et Semoy et l'association GEZI ayant pour objet de contractualiser des actions conjointes afin de répondre aux enjeux d'attractivité du territoire et d'accompagnement des entreprises locales.

DE 04) Développement économique - Commune de Saint-Cyr-en-Val - Parc d'activités de la Saussaye - Approbation du programme d'actions 2009 du contrat-cadre de parc avec la commune et l'association AIRPOS

Le conseil de communauté a approuvé le programme d'actions du contrat-cadre de parc d'activités de la Saussaye passé entre la communauté d'agglomération, la commune de Saint-Cyr-en-Val et l'association AIRPOS, ayant pour objet de contractualiser les actions conjointes au titre de l'année 2009.

DE 05) Développement économique - Soutien à la création d'entreprises - Convention de partenariat avec la Boutique de gestion d'Orléans et du Loiret - Approbation d'un avenant n° 1

Le conseil de communauté a décidé d'attribuer à la Boutique de Gestion d'Orléans et du Loiret une subvention complémentaire de fonctionnement d'un montant de 13 000 € pour l'année 2009 au titre du volet « développement économique » et a approuvé, à cet effet, un avenant n° 1 la convention d'attribution de subvention passée avec la Boutique de Gestion d'Orléans et du Loiret.

DE 06) Développement économique - Aide économique - Commune d'Orléans - Création de la société Footways - Approbation d'une convention

Le conseil de communauté a approuvé une convention à passer avec la société Footways, ayant pour objet de déterminer le niveau et les modalités d'intervention de la communauté d'agglomération dans le cadre du développement de l'entreprise à Orléans, la participation de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire s'élevant à 96 000 €.



RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

RTES 01) Recherche, technologie et enseignement supérieur - Technologies de l'information et de la communication - Développement du très haut débit - Participation à la délégation de service public du département du Loiret en matière de développement du très haut débit (THD).

Le conseil de communauté a validé les orientations du scénario retenu par le département du Loiret en vue du lancement de sa délégation de service public portant sur un réseau de télécommunications THD et a autorisé le Président à poursuivre le travail partenarial engagé avec le département, afin de préciser et arrêter les modalités de participation de la communauté d'agglomération au projet de DSP, dans le cadre d'un mode de gouvernance élargi et partenarial, à proposer aux instances départementales.

RTES 02) Recherche, technologie et enseignement supérieur -Transfert de technologies et valorisation de la recherche - Adhésion à l'association DREAM

Le conseil de communauté a approuvé l'adhésion de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire à l'association DREAM pour un montant annuel de cotisation de 700 euros au titre de l'année 2009.

GESTION DES DECHETS

GD 01) Gestion des Déchets - UTOM - Exploitation de la plate-forme de maturation des mâchefers à Saran au lieu-dit de la vente Maugars - Gestion par voie de délégation de service public - Approbation du choix du délégataire du service

Le conseil de communauté a approuvé le choix de la société SETRAD SAS en tant que délégataire du service public de la future plate-forme de maturation des mâchefers à Saran au lieu-dit de la Vente Maugars ainsi que les termes du contrat de délégation de service public et ses annexes parmi lesquelles le règlement du service et a autorisé le Président à signer le contrat.

GD 02) Gestion des Déchets - UTOM - Marché public de travaux - Réhabilitation du centre de tri - Lancement d'un appel d'offres restreint

Le conseil de communauté a décidé le lancement d'un appel d'offres restreint en vue de la passation de marchés publics ayant pour objet les travaux de réhabilitation du centre de tri de l'UTOM.

INFRASTRUCTURES

INF 01) Infrastructures - Action foncière - Commune d'Olivet - Prolongement du boulevard Victor Hugo - Déclaration de projet - Prise en compte des conclusions du commissaire enquêteur - Approbation

Le conseil de communauté a pris acte des conclusions du commissaire-enquêteur sur l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et de son avis favorable, a pris acte des conclusions du commissaire-enquêteur sur l'enquête parcellaire et de son avis favorable, a tenu compte de l'ensemble des recommandations, a approuvé les motifs et considérations précités justifiant le caractère d'intérêt général de cette opération, a déclaré en conséquence d'intérêt général le projet de l'opération de la réalisation du prolongement du boulevard Victor Hugo sur le territoire de la commune d'Olivet, a autorisé Monsieur le Président à transmettre la présente déclaration de projet au Préfet du Loiret et solliciter de sa part la délivrance de l'arrêté de déclaration d'utilité publique et a également autorisé Monsieur le Président à faire procéder à la publicité de la présente déclaration conformément aux dispositions du code de l'environnement.

INF 02) Infrastructures - Marché public de travaux - Travaux d'aménagement des itinéraires cyclables sur l'ensemble des 22 communes - Lancement d'une procédure adaptée

Le conseil de communauté a décidé de lancer une consultation en procédure adaptée en vue de la passation d'un marché public à bons de commande ayant pour objet des travaux d'aménagement des itinéraires cyclables sur l'ensemble des 22 communes.



INF 03) Infrastructures - Marché public de travaux - Signalisation horizontale et verticale - Lancement d'une procédure adaptée

Le conseil de communauté a décidé de lancer une consultation en procédure adaptée en vue de la passation d'un marché public à bons de commande ayant pour objet des travaux de signalisation horizontale et verticale.

INF 04) Infrastructures - Communes de Saran et Semoy (tangentielle Est) - Réfection de la couche de roulement et de joints de chaussée - Marché public de travaux n° 2009-037 passé avec la société ENROPLUS - Prestations supplémentaires - Passation d'un avenant n° 1

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n° 1 au marché susvisé ayant pour objet des prestations supplémentaires et portant ainsi le montant du marché de 154 760 € H.T. à 166 972,29 € H.T., soit par application de la TVA au taux de 19,6 % de 185 092,96 € T.T.C. à 199 698,86 € T.T.C., ce qui représente une augmentation des dépenses de 14 605,90 € T.T.C., soit + 7,89 % par rapport au montant initial du marché.

ASSAINISSEMENT SIUS

ASS 01) Assainissement - Communes d'Ingré et de Saint-Jean-de-la-Ruelle (parc d'activités Ingré/Saint-Jean-de-la-Ruelle) - Travaux de réhabilitation des bassins d'eaux pluviales n° 3 et 4 - Marché public de travaux - Lancement d'une procédure adaptée

Le conseil de communauté a approuvé le lancement d'une procédure adaptée en vue de la passation d'un marché public de travaux ayant pour objet la réhabilitation des bassins n° 3 et 4 du parc d'activités d'Ingré/Saint-Jean-de-la-Ruelle.

ASS 02) Assainissement - Communes d'Ingré et de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Parc d'activités Ingré/Saint-Jean-de-la-Ruelle) - Travaux de renouvellement des réseaux sous l'ancienne voie ferrée - Marché public de travaux - Lancement d'une procédure adaptée

Le conseil de communauté a approuvé le lancement d'une procédure adaptée en vue de la passation d'un marché public de travaux ayant pour objet le renouvellement du réseau sous l'ancienne voie ferrée du parc d'activités d'Ingré et Saint-Jean-de-la-Ruelle.

ASS 03) Assainissement - Commune de Saint-Jean-le-Blanc (route de Sandillon - RD 951) - Construction du collecteur eaux pluviales (tranche 5) - Marché public de travaux - Lancement d'une procédure adaptée

Le conseil de communauté a approuvé le lancement d'une procédure adaptée en vue de la passation d'un marché public de travaux ayant pour objet le renforcement du collecteur eaux pluviales (tranche 5), route de Sandillon – RD 951 sur la commune de Saint-Jean-le-Blanc.

ASS 04) Assainissement - Commune d'Orléans - Aménagement de déversoirs d'orage (DO n° 10 et 5) - Marché public de travaux - Lancement d'une procédure adaptée

Le conseil de communauté a approuvé le lancement d'une procédure adaptée en vue de la passation d'un marché public de travaux ayant pour objet l'aménagement des déversoirs d'orage n° 10, sur la rive droite et n° 5 sur la rive gauche sur la commune d'Orléans.

ASS 05) Assainissement - Conception/réalisation/exploitation de la station d'épuration de l'île Arrault - Marché public passé avec le groupement Degremont et autres - Réclamation - Saisine du CCIRA de Nantes - Information

Le conseil de communauté a pris acte de la saisine, par le président de la Communauté d'agglomération, du CCIRA de Nantes, afin de recueillir son avis concernant la réclamation présentée par le groupement d'entreprises chargé de la réalisation de la station d'épuration de l'île Arrault, en vue de la conclusion d'un avenant au marché.



TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

TDD 01) Territoires et développement durable - Renouveau complet de la composition du comité local d'information et de concertation (CLIC) des Dépôts de pétrole d'Orléans - Désignation d'un représentant de la communauté d'agglomération

Le conseil de communauté a décidé, par un vote à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret pour la désignation du représentant de la Communauté d'agglomération au sein du comité local d'information et de concertation (CLIC) des Dépôts de Pétrole d'Orléans et a désigné Madame Michèle FOULIARD, en qualité de représentante de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire au comité local d'information et de concertation (CLIC) des Dépôts de pétrole d'Orléans.

TDD 02) Développement durable - Agenda 21 - Plan Climat - Thermographie aérienne - Approbation d'une convention de partenariat à passer avec la Jeune chambre économique d'Orléans

Le conseil de communauté a approuvé une convention de partenariat à passer avec la Jeune chambre économique d'Orléans, pour une durée d'un an, ayant pour objet d'attribuer une participation destinée au soutien de l'opération « thermographie aérienne » pour un montant de 25 000 euros.

COHESION SOCIALE

CS 01) Insertion par l'activité économique - Création de l'école de la 2^{ème} chance d'Orléans Val de Loire - Approbation des statuts - Désignation de deux représentants

Le conseil de communauté a approuvé la création de l'association « école de la 2^{ème} chance Orléans Val de Loire » ainsi que les statuts de cette association, a décidé, par un vote à l'unanimité, de ne pas procéder à un vote au scrutin secret, pour la désignation de deux représentants de la Communauté d'agglomération pour être membres de droit de l'association « école de la 2^{ème} chance Orléans Val de Loire », et a désigné Isabelle BARANGER et Philippe BELOUET.

CS 02) Insertion par l'activité économique - Programmation 2009 - Attribution d'une subvention à l'association LEA - Approbation d'une convention

Le conseil de communauté a approuvé une convention pour l'attribution d'une subvention pour un montant de 10 000 € à l'Association LEA - Accueil écoute et accompagnement professionnel.

RESSOURCES

RESS01) Ressources humaines - Recrutements dans le cadre du dispositif contrat d'accompagnement vers l'emploi - Passerelle

Le conseil de communauté a approuvé le principe de recrutement de neuf personnes dans le cadre du dispositif CAE – passerelle en vue de leur affectation à un des 9 emplois cités dans la délibération et ce pour une durée d'un an renouvelable une fois à compter du 1^{er} novembre 2009 et a autorisé le Président à signer les contrats aidés par l'Etat et les documents correspondants.

RESS 02) Communication - Résiliation du marché relatif à la réalisation d'un reportage photos pour illustrer les documents du projet d'AggIO 2008-2014

Le conseil de communauté a décidé la résiliation du marché relatif à la réalisation d'un reportage photos pour illustrer les documents du projet d'AggIO 2008-2014 et ce aux torts du titulaire sans que celui-ci ne puisse prétendre à indemnité, pour la non-exécution des prestations et a autorisé M. le Président à signer les documents relatifs à la poursuite de la procédure.



RESS 03) Moyens généraux - Rapprochement des systèmes d'informations - Approbation d'une convention de groupement de commandes avec la commune d'Orléans

Le conseil de communauté a approuvé une convention fixant les modalités du groupement de commandes relatif à la passation d'un marché à procédure adaptée pour la réalisation des prestations liées au rapprochement des systèmes d'informations de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire et de la commune d'Orléans.

RESS 04) Ressources humaines - Mise à disposition de service de la Direction Générale Finances et @dministration de la Ville d'Orléans - Renouvellement - Approbation d'une convention

Le conseil de communauté a approuvé le renouvellement de la convention de mise à disposition de service de la direction générale finances et @dministration de la Ville d'Orléans auprès de la communauté d'agglomération.

RESS 05) Ressources humaines - Mise à disposition d'un agent non titulaire auprès de la ville d'Orléans - Poste de directeur des finances - Renouvellement - Approbation d'une convention

Le conseil de communauté a approuvé le renouvellement de la convention de mise à disposition individuelle d'un agent non titulaire en qualité de directeur des finances auprès de la ville d'Orléans.

RESS 06) Ressources humaines - Œuvres sociales - Attribution d'une subvention à l'Association Sportive Orléans AggLO

Le conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement s'élevant à 2 000 € à l'A.S.O.A. – Association sportive Orléans AggLO.

Orléans, le **29 OCT. 2009**

Le Président



Charles-Eric LEMAIGNEN